

LMB

CATALOGUE DES FORMATIONS

2021-2024

V9 - Le 15 mars 2022

ETR	Denis Brayer	06 07 23 52 91	etr.sud@gmail.com
LMB Commission Formation	Philippe Alvarez	06 25 80 60 22	formation.LMB@gmail.com

GENERALITES	3
1 - PROJET 2021-2024	3
2 - INVENTAIRE ET MOYENS :	3
3 - QUALITE DES PRESTATAIRES	4
4 - STATUTS DES PRESTATAIRES	4
5 -TARIFICATION DES PRESTATIONS :	4
6 - SUBVENTIONS	4
7 – DISPOSITIONS SPECIFIQUES AUX FORMATIONS TECHNIQUES BILLARD	4
8 - CONTACTS	4
9 - STAGES	5

GENERALITES

1 - Projet 2021-2024

La ligue se veut moteur dans un certain nombre de domaines. Nous proposons de centraliser notre offre de formation dans un catalogue LMB.



2 - Inventaire et moyens :

Objectif	Libellé	Moyen technique	Moyen financier
Objectif n° 1	Faire monter en compétences tous les acteurs du billard	ETR	LMB-Club-FFB
Objectif n° 2	Une école de billard structurée dans chaque club en juin 2024	ETR	LMB-Club-FFB
Objectif n° 3	Une manifestation sportive régionale chaque année (BàP et carambole réunis)	ETR+LMB Correspondant départemental	
Objectif n° 4	Une ligue en lien avec les comités départementaux et les clubs	Correspondant départemental	Bénévole
Objectif n° 5	Favoriser le haut niveau régional et la détection des jeunes talents	ETR + CLUB	LMB-Club-FFB
Objectif n° 6	Mettre en place une communication interne et externe	LMB communication	LMB

3 - Qualité des prestataires

Le catalogue des formations proposées par la LMB fait appel à des prestataires qualifiés. Les intervenants doivent être sur le parcours de formation FFB pour être rémunéré à partir, normalement du DECF, mais il y a tolérance pour un DFI qui préparerait le DECF (discours fédéral).

4 - Statuts des prestataires

Chaque prestataire devra, sans dérogation possible, avoir un statut social et fiscal dans le cadre de ses interventions, ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle à jour. Sauf bien sûr s'il est bénévole pour ces actions.

Les statuts possibles sont :

- statut d'indépendant, de travailleur non salarié
- salarié d'une association ou portage salarial
- auto entrepreneur
- ou tout autre pouvant justifier de sa régularité avec la réglementation sociale et fiscale

5 - Tarification des prestations :

La référence est le tarif fédéral qui s'applique, suivant les prestations, auquel s'ajoutent les charges qui dépendent du statut social et fiscal.

Chaque prestataire sera admis à figurer au catalogue après validation du coût par le CD

Eléments de la tarification :

Coût du prestataire + Charges sociales (justifiées) + Frais de déplacement, repas, hébergement

6 - Subventions

Les montants alloués par la LMB, seront votés en AG avec le budget annuel. Pour les autres subventions FFB se référer aux conditions financières FFB.

7 – Dispositions spécifiques aux formations techniques billard

Afin qu'une formation soit la plus efficace possible, nous avons posé quelques repères :

- Deux joueurs par billard au maximum
- Huit joueurs par formateur
- Au-delà de huit joueurs par formateur, un titulaire du D.F.I. ou C.F.A. sera invité à être assistant du formateur
- Toute formation devra intégrer une dimension « méthodologie d'entraînement » et donc une « certaine » individualisation du parcours de formation.

8 - Contacts

ETR	Denis Brayer	06 07 23 52 91	etr.sud@gmail.com
LMB Commission Formation	Philippe Alvarez	06 25 80 60 22	formation.LMB@gmail.com

9 - Stages

STAGE	TYPE	DESCRIPTION DES ACTIONS	UNITÉ	EUROS	COMMENTAIRES	PARTICIPANTS	PARTICIPATION JOUEUR/CLUB	PARTICIPATION LIGUE
ST 01	ACTION BILLARD	FORMATION TECHNIQUE BILLARD	JOUR	240,00	hors frais déplacement	Minimum 8	Total reste à charge	?
ST 02	ACTION BILLARD	FORMATION ANIMATEUR DE CLUB-CFA	JOUR	240,00	hors frais déplacement	Minimum 8	Participant 30 €	Frais du formateur
ST 03	ACTION BILLARD	JOURNÉE DE SUIVI CFA / DFI	JOUR	240,00	hors frais déplacement			?
ST 04	ACTION BILLARD	SOIRÉE "ENTRAÎNEMENT"	SOIR	240,00	hors frais déplacement			?
								?
ST 05	ACTION DEVELOPPEMENT	DIAGNOSTIQUE CLUB / CDB	JOUR	190,00	hors frais déplacement			?
ST 06	ACTION DEVELOPPEMENT	VISITE CLUB / COMPTE RENDU	JOUR	190,00	hors frais déplacement			?
ST 07	ACTION DEVELOPPEMENT	OPERATION PROMOTION	ACTION	50,00	sans déplacement			?
ST 08	ACTION DEVELOPPEMENT	ASSISTANCE DEMANDE SUBVENTION (PSF, ...)	HEURE	20,00	sans déplacement			?
ST 09	ACTION DEVELOPPEMENT	MISE EN PLACE ECOLE DE BILLARD	JOUR	190,00	hors frais déplacement			Forfait 100 €
ST 10	ACTION DEVELOPPEMENT	AUTRES ACTIONS D'ASSISTANCE OU DE PROMOTION à la demande						?
	FRAIS	REMBOURSEMENT FRAIS KM	KMS	0,33				
	FRAIS	FRAIS DE PEAGE			Justificatif			
	FRAIS	REPAS AU FORFAIT	REPAS	13,40				
	FRAIS	NUITÉE HOTEL et PETIT DEJ.	NUIT	60,00	Maximum / Justificatif			

Pour être inscrite au catalogue, toute proposition de stage rémunéré doit être soumise au CD

Modalités :

1 - Stage ou formation avec participation financière de la LMB : ST01-STO2-STO9

ST09 : Le Club prend Contact avec l'ETR pour obtenir un devis qui inclura les frais de déplacement.

Après acceptation du devis et du règlement de la facture à l'ETR. Le club recevra de la LMB une somme forfaitaire de 100€.

ST02 : Un club inscrit des participants au stage.

Participation du candidat 30 €, somme à régler à la LMB qui sera reversée à la FFB. Les frais des animateurs sont couverts par la LMB.

2 - Stage ou formation sans participation financière de la LMB

Tout se passe entre club et ETR.

Mise à jour :

Un certain nombre de stages ou formations suivis par « ? », ne bénéficient pas, à ce jour, de l'aide de la LMB. Cette situation est évolutive et dépendra des subventions que nous pourrons obtenir. Une mise à jour vous sera proposée à chaque évolution.